

■ AU DÉPART DE DIGOIN ET DE LOUHANS

Naviguer. Un bateau sans permis ou la croisière s'amuse ?

Doucement, lentement circuler sur les canaux, passer les écluses, faire halte dans la nature ou les ports. Le bateau sans permis c'est une occasion de se la couler douce un week-end ou une semaine.

C'est à Digoin que les Canalous ont amarré leur premier bateau en 1982, bien d'autres ont suivi puisque désormais la société toujours basée à Digoin rayonne la France et l'Europe entière avec pas moins de 49 bases. Digoin reste le site historique qui débute chaque année son activité en mars et la poursuit jusqu'en novembre pour accueillir des candidats à la navigation sur des bateaux habitables.

En une heure, le capitaine désigné apprend les rudiments de la navigation et de la manœuvre sur les canaux. « On va tellement lentement que la première peur passée on se laisse aller, on n'est pas stressé et on prend vite le coup de main et on appréhende les obstacles. C'est vraiment magique de découvrir le paysage à ce rythme, pas plus de 5 km à l'heure » explique Marine Dechaufour chargée de la pro-



Pour faire comme dans la Croisière s'amuse et profiter du canal à très faible allure. Photo DR.

motion de cette société. Elle aussi a tenté l'expérience d'une navigation qui séduit nombre de touristes étrangers. Les embarcations produites à Digoin peuvent accueillir de deux à douze personnes selon leur capacité pour la durée d'un week-end, d'une semaine voire bien plus.

Une formule plus à la carte à la journée ou la demi-journée est proposée avec deux bateaux baptisés Wanday. Pas d'hébergement trois étoiles mais une capacité de 2 à 12 personnes qui

permet au départ de Digoin de naviguer jusqu'à Paray par le canal du Centre ou pousser jusqu'à l'écluse de Volesvres ou encore emprunter le canal de Roanne à Digoin ou le canal latéral de la Loire.

Une autre solution existe si vous préférez la version accompagnée avec le bateau Ville de Digoin qui propose croisière promenade ou déjeuner ou dîner aux chandelles pour les amoureux sur l'eau. On peut embarquer pour 1h seulement ou une demi-journée.

Tout est à la carte !

Meriem Souissi

Pour réservation au 03 85 53 76 74. La location des bateaux dépend de la saison, de la formule et de la durée : entre 1 498€ et 2 940 € la semaine. Wanday : 90 € la ½ journée à 140 € la journée avant le 30 juin et de 120 € à 140 €. Croisières : 1 heure : 4.60 à 7,60 €. Déjeuner : 18, 50 à 28 € selon les formules et durée. Dîner : 28 à 49,50 €

■ HABITAT FLOTTANT

Le village toue, une première en France

Une nuit sur un bateau ancré au bord de l'étang du domaine des Demoiselles, ça vous dit ?

Étienne Daho en a rêvé au point de les chanter, ces Voyages immobiles que l'on fait en pensées. Digoin l'a fait ! et accueille cet été le premier Village toue. Un concept pour l'heure unique en France. Le bateau est presque la réplique exacte de ces Toues cabanées qui descendaient la Loire au siècle dernier avant d'être débitées à l'arrivée en pièces de bois destinées à la construction.

La société des Canalous a eu l'idée d'en reconstruire quelques-unes pour les transformer en habitat flottant avec tout le confort moderne. Ouvert depuis quelques semaines seulement, ce village composé de douze toues cabanées est installé sur un lac de trois hectares à quelques centaines de mètres du canal et du centre-ville de Digoin. Huit d'entre elles sont disposées au milieu du lac, il faudra donc ramer pour aller se coucher, mais luxe sans pareil, on peut se faire livrer son petit-déjeuner en barque. Les moins téméraires choisiront les toues solidement amarrées aux pontons.

Le premier atout de ce village est à coup sûr de vivre sur un bateau au pied du Pont-canal sans souffrir d'aucun mal des transports et ce n'est pas la moindre des choses ! Le site sur lequel le village est installé est en plein nature, une mini-ferme accueillera même les enfants avec ses animaux.

Certains pourront s'essayer à pêcher les poissons de l'étang avant de les remettre à l'eau. Car on y pratique le No-kill comme on respecte l'environnement.

Donc, à tout prendre pour visiter les alentours mieux vaut privilégier vélo et scooter électrique. De nombreux itinéraires à vélos, vélos électriques, scooters ou voiture individuelle permettent de profiter du patrimoine environnant, des églises romanes, des paysages du Charolais, on peut visiter Paray-le-Monial en vélo ou pratiquer le vélo rail. Les plus affûtés ou les plus



En souvenir de ces embarcations qui ont longtemps navigué. Photo DR.

téméraires rallieront les 33 kms aller direction Bourbon-Lancy pour profiter du lacis des rues ou s'offrir une pause détente aux thermes. Une chose est certaine il faudra enfourcher le vélo pour le retour et 33 nouveaux kilomètres !

Village Toue du domaine des Demoiselle. www.village-toue.fr. Renseignement 03 85 53 76 60. Tarif selon les saisons de 95 à 198 € pour cinq personnes maximum par jour.

Meriem Souissi

■ NAVIGUER

C'est pareil sur la Saïlle !



Un bateau électrique silencieux. Photo DR.

Pour une heure, une demi-journée ou la journée, on peut naviguer sur la Saïlle, passer des écluses à bord de bateaux électriques ou à moteur pour profiter d'une nature généreuse. La réserve naturelle de la Truchère est riche en oiseaux et il n'est pas rare de rencontrer des cigognes et quelques buses. Comme pour tous les bateaux sans permis, une prise en main est enseignée avant le départ pour manier ces bateaux pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes. Des croisières commentées sont aussi possibles l'après-midi. À la barre moussaillons !

La Truchère. Croisière : 5.50 à 10 €. Bateau à moteur : 45 € à l'heure à 190 € la journée selon la taille (carburant en plus). Bateau électrique : 20 € la ½ heure à 200 € la journée pour 11 places. Réservations au 03 85 51 70 93.